

**MUNICIPALITE
DE ROUGEMONT**

Rougemont, le 21 mai 2012
N. réf : 100.101.01.01/JL/fa

**AU CONSEIL COMMUNAL
DE ET A
1659 ROUGEMONT**

Préavis N° 10/2012

<p align="center">DEMANDE DE CREDIT POUR L'ACHAT D'UN TRANSPORTEUR POUR LE SERVICE DE LA VOIRIE</p>
--

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET DU PREAVIS

Le présent préavis a pour but de solliciter un crédit de CHF 105'000.- en vue de l'acquisition d'un nouveau transporteur destiné au service de la Voirie.

2. VEHICULE ACTUEL

En date du 04 décembre 2010, votre Conseil accordait un crédit de CHF 135'000.- pour l'achat d'un transporteur Bucher BU 200 en remplacement du Meili 3500 lequel n'était plus apte à assurer les tâches qui lui étaient dévolues.

Or l'entreprise qui nous a fourni ledit véhicule ne peut désormais plus assurer la livraison des pièces de rechange pour le Bucher. Pour exemple, la vitre arrière du véhicule ayant été endommagée, il a fallu attendre un mois pour son remplacement. La Municipalité a demandé à plusieurs reprises à l'entreprise de nous garantir que les éventuelles pièces de rechange pouvaient nous être livrées sans délai, garantie qu'elle n'a jamais obtenue.

Au surplus, plusieurs défauts ont été constatés sur les systèmes du transporteur notamment sur le pont ou encore le bridage du moteur ce qui n'est pas acceptable.

Vous comprendrez certainement que nous ne pouvons pas nous permettre, en cas de casse, de laisser ce véhicule à l'arrêt durant plusieurs semaines. La seule solution adéquate qui s'est présentée à notre autorité consiste donc en l'achat d'un véhicule de remplacement sur lequel la grue actuelle pourra être installée, cette dernière donnant entière satisfaction.

3. NOUVEAU VEHICULE

Sur trois entreprises contactées deux nous ont fait parvenir une offre, pour des véhicules Lindner et Reform. Les diverses offres rentrées proposent chacune la reprise du Bucher BU200 laquelle a été négociée.

Il en ressort que le véhicule le mieux adapté est le Lindner Unitrac 102, dont le prix s'élève à CHF 155'634.40.- (voir offre ci-dessous).

Ce nouveau véhicule sera utilisé pour des tâches appropriées, le salage par exemple ne sera effectué que par d'anciens véhicules afin d'éviter toute corrosion prématurée.

Quant au Bucher, l'entreprise qui nous fourni le nouveau véhicule a établi une offre de reprise de CHF 50'634.40 (coût en 2010 CHF 77'300.-). Il faut relever que la grue dont le coût était de CHF 40'800.- sera réinstallée sur le nouveau véhicule.

4. Coût

L'offre, établie se présente comme suit :

Véhicule neuf :	CHF 158'795.70
- Remise spéciale :	CHF -15'615.70
TVA	<u>CHF 11'454.40</u>
TOTAL (TVA incluse)	<u>CHF 154'634.40</u>
Immatriculation/RPLP/antipollution participation transport	<u>CHF 1'000.—</u>
TOTAL NET (TVA incluse)	<u>CHF 155'634.40</u>
- Reprise du véhicule :	<u>CHF -50'634.40</u>
TOTAL (TVA incluse)	<u>CHF 105'000.—</u>

5. CONCLUSION

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 25 septembre 2012

- Vu** le préavis N° 10/2012
- Ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet
- Attendu** que cet objet a été porté à l'ordre du jour


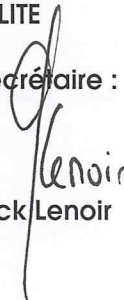
DECIDE


- **d'autoriser** la Municipalité à faire l'acquisition d'un nouveau véhicule pour la voirie ;
- **d'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 105'000.- ;
- **de financer** ce montant
 - o par un dépassement budgétaire sur le compte « Achat machines & véhicules » N° 4300.3114.1

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 20 août 2012 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 25 septembre 2012.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic  Le Secrétaire : 

Claire-Lise Blum  Janick Lenoir

The official seal of the Municipality of Rougemont is circular, featuring a central coat of arms with a crown and the motto 'LIBERTÉ ÉGALITÉ'. The text 'MUNICIPALITE DE ROUGEMONT' is inscribed around the perimeter of the seal.

Délégué municipal : M. Rodolphe Turrian